



Association Française des Femmes Juristes

Association régie par la loi de 1901

Sous le patronage du Ministère des Solidarités et
de la Cohésion sociale,

Nous avons le plaisir de vous inviter au colloque annuel
de l'AFFJ suivi d'un cocktail dînatoire sur le thème :

**La dépendance :
un défi économique, juridique et social**

Mardi 18 octobre 2011, 18h30-20h30

Maison du Barreau, 2 rue de Harlay, 75001 Paris

INTERVENANTS :

Madame Françoise FORETTE,

Professeur de médecine interne et de gériatrie université Paris V. Directrice de la Fondation Nationale de Gérontologie.

Maître Florence GEMIGNANI,

Notaire à Paris. Rapporteur de la commission "Les personnes vulnérables" du 102^e congrès des notaires de France.

Madame Isabelle DURAND-ZALESKI,

Professeur de Médecine. Chef du service de Santé Publique à l'hôpital Henri Mondor. Responsable de l'URC Eco.

Madame Marie-France LEONET,

Présidente du réseau de santé gériatrique "Ancrage" à Paris.

Monsieur Eric DEMOLLI,

Directeur Technique Santé, Prévoyance, Dépendance de la société MERCER spécialisée en Prévoyance, Santé, Protection sociale et Retraite.



Association Française des Femmes Juristes
Association régie par la loi de 1901

Allocution Présidente AFFJ
Fabienne CHEVRIER de ZITTER

Siège social : 30 bis, rue de Civry - 75016 Paris
Contact : 36, rue de Turin - 75008 Paris - Tél. 01.43.87.43.03 - Fax 01.42.93.17.63
Email : caroline-services@wanadoo.fr

Mesdames, Messieurs les Présidents

Madame le Bâtonnier,

Chères adhérentes,

Chers amis

En tant que Présidente en exercice de l'Association Française des Femmes Juristes je suis particulièrement heureuse de vous accueillir à ce colloque sur le thème de la dépendance.

Les femmes françaises juristes se devaient de contribuer au débat sur ce thème pour trois raisons.

-Bien évidemment, en tant que juristes, l'évolution de la législation sur cet enjeu majeur des années à venir nous intéresse au premier chef. car elle apparaît nécessaire pour vieillir dans la dignité.

-Plus égoïstement- si j'ose dire- les femmes sont particulièrement concernées par ce problème. Dès 1999 , deux tiers des personnes dépendantes étaient des femmes. Cette tendance va en s'amplifiant.

-Mais surtout l'ampleur et le caractère inéluctable du phénomène ne peuvent laisser aucun citoyen responsable indifférent.

En effet, les projections donnent environ 1 200 000 personnes dépendantes en 2040.

Ceci intervient dans un contexte où la solidarité **familiale** et la solidarité **collective** iront en s'amenuisant.

°D'une part par la diminution du nombre moyen des aidants potentiels : baisse du nombre d'enfants par famille et éclatement géographique.

°D'autre part, la solidarité collective entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002 par l'allocation permanente d'autonomie (APA) est indexée sur les prix alors que cette prestation dépend essentiellement des services donc des salaires

Cet écart, entre l'indexation et la réalité conduira à un triplement de la charge pour la collectivité d'ici 2040.

Ce soir, nous ne sommes pas si nombreux.

Peut être doit on y voir le signe que peu d'entre nous sont prêts à être confrontés avec la réalité, leur réalité.

Mais, soyons optimistes : si nous sommes ici ce soir c'est que nous avons choisi le chemin **de la lucidité qui est la blessure la plus rapprochée du Soleil** selon cette belle formule de René Char

Je voudrais maintenant vous présenter nos intervenants que je remercie chaleureusement de leur présence: Je ne peux citer ici toutes leurs fonctions et leurs publications qui mettent en évidence leur parfaite connaissance du sujet qui nous rassemble ce soir

- Françoise Forette Professeur de Médecine interne et de gériatrie à l'université Paris V mais aussi directeur de la Fondation Nationale de Gérontologie , Présidente du Conseil de surveillance de l' Hôpital Broca, membre du comité consultatif d' experts sur la santé des personnes âgées de l' Organisation Mondiale de la Santé .

- Isabelle Durand_Zaleski . Professeur de Médecine chef du service de Santé Publique à l'Hôpital Henri Mondor , mais également diplômée de Sciences politiques ,docteur en Sciences économiques et diplômée d' Harvard ,**Médecin et économiste** vos travaux menés dans le cadre du service de Santé Publique et de l'Unité de Recherche Clinique en Economie de la Santé. (l'URCEco)
concernent notamment l'évaluation économique des innovations et des politiques de Santé
- Florence Geminiani , notaire ,rapporteur de la deuxième commission du 102ème Congres des Notaires de France ,concernant les « personnes vulnérables »qui évoquera pour nous un outil récent permettant d' anticiper sur la dépendance juridique :le mandat de protection future
- Marie France Leonet , Présidente de la coordination gérontologique de plusieurs arrondissements de Paris et Présidente du réseau gériatrique « Ancrage » du 16ème

arrondissement qui connaît parfaitement le rôle et les difficultés des Associations .

- Eric Demolli , directeur du service Santé prévoyance dépendance de la Société Mercer qui nous expliquera notamment l' assurance dépendance ,son fonctionnement et son financement

Je vous propose après ces interventions d' ouvrir le débat avec l'ensemble des participants en formulant le vœu que nous puissions esquisser des pistes réalistes, socialement responsables et respectueuses de la dignité humaine.



Association Française des Femmes Juristes
Association régie par la loi de 1901

Présentation Madame Isabelle DURAND-
ZALESKI
Professeur de Médecine

Siège social : 30 bis, rue de Civry - 75016 Paris
Contact : 36, rue de Turin - 75008 Paris - Tél. 01.43.87.43.03 - Fax 01.42.93.17.63
Email : caroline-services@wanadoo.fr